



De vive voix 9.05

Novembre 2021

Roger Federer, Sigmund Freud et les W.-C. de Boucar Diouf

Par **Nicolas Tremblay**, département de français

En complément au compte rendu de la dernière Commission des études de mon si bien prénommé collègue Nicolas Géraudi, j'aimerais apporter ma contribution.

Notre exécutif syndical, en la personne de Judith Trudeau et de Geneviève Fortin, a déploré encore une fois la minceur des procès-verbaux et leur tendance à gommer toutes les aspérités de même que la dissidence qui s'exprime souvent par la bouche, disons-le, des professeurs, rarement par les autres membres du personnel. Car l'allure générale que semble vouloir imprégner la Direction à cette instance est celle d'une bonne entente perpétuelle, d'un consensus mou, et lorsque des voix contraires s'élèvent, notre directeur a l'amabilité de les recevoir avec une diplomatie toute protocolaire mais en les digérant de telle façon, dans son *wrap-up* (ainsi qu'il aime le dire), que très souvent elles tombent à plat.

Comme l'explique mon collègue dans son compte rendu, le nœud de cette dernière Commission des études a été la longue et riche discussion autour de la présence en classe telle que la nouvelle PIEA devrait la baliser. Vous savez sans doute que le REC ne permet pas aux institutions collégiales de faire échouer un étudiant sur la base d'absences répétées en classe. Le seul critère sur lequel nous pouvons nous baser pour attribuer une note à un étudiant, dont un échec, est l'atteinte de la ou des compétences ciblées dans le cours; que l'étudiant ait été absent ou présent en classe ne constitue pas un critère d'évaluation. Les administrateurs et les conseillers pédagogiques ne voient aucune aberration dans cette pratique, malgré qu'une grande partie des professeurs que nous sommes critique sévèrement l'approche par compétences, faut-il le rappeler...

Les membres du département de français dont je fais partie tombent des nues lorsque je leur rappelle cette règle. Dans notre département, nous avons pourtant établi une limite aux nombres d'absences non justifiées. Après un certain seuil, nous pouvons exclure l'étudiant en question. Bien que rares sont ceux qui l'appliquent – le discernement étant de mise en cette matière –, cette règle a la vertu de sceller un contrat entre nous, les professeurs, et les étudiants. Le savoir essentiel se transmet en classe, point à la ligne. Personne ne nous fera croire qu'un étudiant peut aborder Molière ou Baudelaire et y affiner sa compréhension sans le concours d'un professeur calé en la matière.

Le savoir transmis à nos étudiants diffère bien sûr d'une discipline à l'autre, chaque discipline préconise des méthodes pédagogiques qui servent l'apprentissage de ses contenus. C'est une évidence sur laquelle nous ne nous sommes pas trop attardés lors de cette Commission des études. Il va de soi que la Formation générale de même que les Sciences humaines ne peuvent

faire l'économie de la salle de classe. Un étudiant a besoin d'entendre un spécialiste lui communiquer des informations complexes, lui raconter l'histoire de l'art, de la philosophie, des sociétés, pour que sa pensée sorte des sentiers battus, des lieux communs, de l'actualité bêtifiante et s'ouvre peu à peu vers l'inconnu. Cela ne se mesure pas. Aucune recherche statistique et aucun plan de la réussite ne pourront vérifier et quantifier la réelle implication intellectuelle des étudiants dans la salle de classe. Mais chose certaine, l'absent n'aura jamais pris le risque d'essayer de devenir un citoyen plus instruit. Il pourra certes sortir avec un diplôme, mais dont la valeur n'ira pas au-delà de celle du papier sur lequel il est imprimé.

Par un drôle de hasard, les réussites CLG (c'est-à-dire le moment où, avant de passer aux choses sérieuses, nous visitent des étudiants ou des professeurs qui les représentent pour venir témoigner d'une réussite académique ou extra académique les mettant en valeur et ayant fait rayonner le Collège) préfiguraient ce dont nous parlerions plus tard. Nous avons appris avec bonheur et fierté qu'une étudiante en Techniques professionnelles de musique et chanson incarne Esmeralda et Fleur-de-Lys dans la nouvelle mouture du spectacle musical *Notre-Dame de Paris* de Plamondon et de Maurier. Elle partira sous peu en tournée en Asie, rien de moins. Fort impressionnant, pensez-vous à juste titre!

Or, cette étudiante, qui n'a pas encore son diplôme, devra interrompre ses études; tout le monde convient qu'on ne refuse pas une pareille opportunité. Soudainement, une voix s'élève. On devrait reconnaître ses acquis à cette jeune femme et, à son retour, la diplômer sur-le-champ. Notre directeur a semblé y voir là une idée prometteuse, de même que l'ensemble de l'assemblée. Je suis persuadé, en effet, que les universités s'arracheront une pareille candidature, si jamais cette étudiante douée dans sa discipline souhaite poursuivre son parcours académique, DEC ou non en poche. Toutefois, le cégep n'encourage pas la seule spécialisation disciplinaire ou technique mais aussi la formation générale des esprits et des corps. Chanter ne vous apprend ni à écrire le français correctement, à comprendre les classiques de la littérature, à philosopher... Dans ce pareil cas de figure, que les professeurs du volet technique évaluent l'atteinte des acquis par l'étudiante bilingueuse, de leur côté, les professeurs de la formation générale accueilleront avec plaisir ce phénomène du chant dans leurs classes si jamais l'obtention d'un DEC constitue pour lui un accomplissement aussi digne que de fouler les scènes du monde.

En guise d'analogie ou de conclusion à mon texte, je vais digresser légèrement. On se doute bien que Roger Federer a passé son enfance et son adolescence sur les terrains de tennis. C'est de cette façon, à force d'entraînement et de sacrifice, qu'il est devenu l'un des meilleurs tennismen au monde. Mon admiration béate à son endroit a toutefois pâli beaucoup lorsque j'ai appris qu'il a été incapable de répondre à un journaliste qui lui avait demandé qui est Sigmund Freud. Federer, un cancre? Peut-être, mais si je le lui pardonne, je ne le ferais pas pour une institution d'études supérieures qui lui donnerait un diplôme sur la base de ses performances sportives extraordinaires. J'y verrais le signe d'une décadence.

Mes parents, tous deux anciens professeurs, croyaient qu'un diplôme, ça se gagne sur des bancs d'école qu'on use avec son fond de culotte. J'ai déjà aussi entendu Boucar Diouf associer les études à la basse activité biologique d'évacuation à laquelle nous devons nous prêter quotidiennement dans l'intimité la plus complète : on s'assied et on force. Ce sont des paroles lumineuses!

